

# CONDITIONS PARTICULIERES

## « BONS CADEAUX »

### Article 1 – Définition des parties :

Les présentes conditions générales sont applicables à la location des Chambres d'Hôtes proposées par le Domaine du Grand Condest, 56130 NIVILLAC, France.

Il est conclu entre, le Domaine du Grand Condest & le locataire, ci-après dénommé « le client » personne majeure responsable de la location.

### Article 2 – Dispositions particulières :

Les conditions de souscription et d'utilisation des « Bons cadeaux » définies dans le présent document complètent les conditions générales de location fournies en annexe qui devront être acceptées par le bénéficiaire du bon cadeau lors de sa réservation.

### Article 3 – Principe général d'utilisation :

On entend par « bon cadeau » le règlement préalable d'un séjour par un acheteur (ici dénommé notre client) qui en fera profiter un tiers (qui séjournera dans la chambre d'Hôtes) à une date ultérieure.

Un « bon cadeau » est donc un avoir échangeable contre un séjour au Domaine du Grand Condest tel que précisé sur le bon cadeau et la facture d'achat et ne peut en aucun cas représenter une valeur remboursable de quelque manière que ce soit ou contre une autre prestation fût-elle ou non fournie par le Domaine du Grand Condest.

### Article 4 – Dates de séjour :

Le bon cadeau est valable 1 an à compter de sa date d'achat.

Le séjour doit donc être réalisé dans les 12 mois suivant son émission.

Passé ce délai le bon cadeau ne sera plus utilisable et le montant réglé sera conservé par le Domaine du Grand Condest et ne sera pas remboursable.

### Article 5 – Nombre et identité des occupants :

Le nombre de personnes occupant la location de la Chambre d'Hôtes est mentionné sur la facture d'achat du bon cadeau et sur le bon cadeau lui-même.

Le bon d'achat n'est pas nominatif et peut-être donné par l'acheteur à tout bénéficiaire.

**Afin d'éviter toute falsification, l'acheteur s'engage à nous donner le nom du bénéficiaire agréé par lui au plus tard le jour de réservation du séjour (le numéro du bon cadeau et le numéro de la facture d'achat sera demandé).**

Si une personne supplémentaire était acceptée (après accord préalable de notre part et sous réserve de possibilité et disponibilité d'hébergement), une majoration sur la base de notre tarif en vigueur pour les personnes supplémentaires serait appliquée et réglable lors de la réservation, tant pour les prestations d'hébergement que les prestations annexes (table d'hôtes, petit déjeuner, etc).

### Article 6 – Paiement :

Les bons de séjour sont réglables en totalité lors de leur souscription, sur présentation de facture, par tout moyen à la convenance de l'acheteur : chèque bancaire, espèces, virement bancaire, sans frais (plus rapide pour une réservation garantie / pour les frais merci de vérifier ce point avec votre banque).

Les prestations incluses dans le bon de séjour sont mentionnées sur la facture ainsi que sur le bon cadeau.

Si des prestations supplémentaires sont demandées durant le séjour, elles seront facturées au bénéficiaire du bon cadeau.

### Article 7 – Envoi du bon cadeau :

Dès réception du règlement vous recevrez par mail votre facture d'achat ainsi qu'un bon cadeau imprimable (vous pourrez ainsi faire un cadeau à la dernière minute).

Vous recevrez également par courrier un bon cadeau imprimé, prêt à être offert.

### Article 8 – Dates de séjour / réservation :

Lors de l'achat du bon cadeau les dates de séjour ne sont généralement pas connues.

Le bénéficiaire du bon cadeau doit impérativement réserver son séjour en nous contactant par le moyen de son choix (téléphone de préférence, mail ou courrier).

Le bon cadeau représente un avoir en terme de durée de séjour disponible mais ne représente en aucun cas une garantie de mise à disposition d'une chambre aux dates souhaitées par le bénéficiaire.

Celui-ci doit donc réserver le plus tôt possible son séjour afin de pouvoir être hébergé aux dates de son choix.

Le Domaine du Grand Condest se réserve le droit de proposer un hébergement alternatif si l'hébergement originellement mentionné sur le bon cadeau n'est pas disponible.

Le bénéficiaire pourra alors choisir ou non le nouvel hébergement proposé.